

2021/12/20

Procès-verbal de la **séance sur le budget** du conseil de la Municipalité tenue au lieu et à l'heure des séances, lundi le **20 décembre 2021**, à 19 heures, sous la présidence de son honneur le maire, Gino Moretti.

Sont présents :

Les conseillères et conseiller :	Ginette Caza,	district 1
	Marius Trépanier,	district 2
	Sylvie Tourangeau,	district 4
	Anne-Marie Leblanc,	district 5
	Lyne Cardinal,	district 6

Absente : Audrey Caza, district 3

Le directeur général et secrétaire-trésorier : Denis Lévesque

Les membres présents forment le quorum.

Le maire s'assure que tous les membres du conseil ont dûment reçu leur avis de convocation.

OUVERTURE DE LA SÉANCE SUR LE BUDGET

La séance sur le budget est ouverte à 19 h 01 par Gino Moretti, maire de Saint-Anicet.

2021-12-347

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les délibérations et la période de questions de la présente séance doivent porter exclusivement sur le budget ;

Il est proposé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Appuyé par le conseiller, Marius Trépanier.

Il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des prévisions budgétaires 2022 ;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années, 2022, 2023 et 2024 ;
5. Avis de motion et présentation du projet de règlement #544 – Décrétant les taux de taxes annuelles et les taxes pour les services ainsi que les modalités applicables 2022 ;
6. Distribution du budget ;
7. Période de questions ;
8. Clôture de l'assemblée.

Adoptée

2021-12-348

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Il est proposé par la conseillère, Sylvie Tourangeau.

Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Il est résolu unanimement d'adopter les prévisions des revenus et des dépenses suivantes pour l'exercice financier 2022 :

REVENUS	2022
Taxes	-4 125 742 \$
Paiement tenant lieu de taxes	-7 376 \$
Services rendus	-403 700 \$
Imposition de droits	-264 000 \$
Amendes et pénalités	-2 000 \$
Intérêts	-17 000
Autres revenus	-5 000 \$
Transferts	-495 086 \$
Surplus accumulé affecté	-3 412 \$
TOTAL DES REVENUS	-5 323 316 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2022
Administration générale	1 142 769 \$
Sécurité publique	852 595 \$
Transport	1 701 301 \$
Hygiène du milieu	1 103 691 \$
Aménagement, urbanisme et développement	248 019 \$
Loisirs et culture	703 350 \$
Frais de financement	63 763 \$
Financement	161 042.00 \$
Fonds de roulement	0.00 \$
Amortissement des immobilisations	-653 214.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 323 316 \$

Adoptée

2021/12/20
2021-12-349

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2022, 2023 ET 2024

Il est proposé par la conseillère, Lyne Cardinal.

Appuyé par la conseillère, Ginette Caza.

Il est résolu unanimement d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024.

TITRE DU PROJET	Année : 2022	Année : 2023	Année : 2024	Total des trois années	Total du projet
Aménagement de l'Hôtel de Ville		100 000 \$		100 000 \$	100 000 \$
Service Incendie - Camion autopompe		600 000 \$		600 000 \$	600 000 \$
Service Incendie - Appareil respiratoire	55 000 \$	55 000 \$		110 000 \$	110 000 \$

Service Incendie - Bateau	25 000 \$			25 000 \$	25 000 \$
Réfection du Chemin de Planches (1.5 km)	232 500 \$			232 500 \$	232 500 \$
Réfection Chemin Leahy (Cooper-Montée Quesnel)	450 000 \$			450 000 \$	450 000 \$
Réfection Saint-Charles Est (Cooper – Route 132) 3 km		450 000 \$		450 000 \$	450 000 \$
Réfection Chemin Neuf (Stuart – Dundee Center)	155 000 \$			155 000 \$	155 000 \$
Camion d'hygiène			250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$
Génératrice – Centre communautaire	90 000 \$			90 000 \$	90 000 \$
Génératrice - Garage		90 000 \$		90 000 \$	90 000 \$
Usine d'épuration	100 000 \$			100 000 \$	100 000 \$
Parc Intergénérationnel	500 000 \$			500 000 \$	500 000 \$
Réparation – Maison des organismes		80 000 \$		80 000 \$	80 000 \$
Bacs bruns (Quantité 1800)	100 000 \$			1000 000 \$	100 000 \$
Écocentre (mise à jour de l'étude)					
Quai Jules-Léger (Plage)					
Camion chef d'équipe voirie dumper		90 000 \$		90 000 \$	90 000 \$
Total	1 707 500 \$	1 465 000 \$	250 000 \$	3 422 500 \$	3 422 500 \$

Adoptée

2021/12/20

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #544 – DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ANNUELLES ET LES TAXES POUR LES SERVICES AINSI QUE LES MODALITÉS APPLICABLES EN 2022

Conformément à l'article 445 du Code municipal, je soussignée, Ginette Caza conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, sera soumis, pour adoption, le règlement #544 – Décrétant les taux de taxes annuelles et les taxes pour les services ainsi que les modalités applicables en 2022.

Des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil.

2021/12/20

DISTRIBUTION DU BUDGET

Le document explicatif du budget 2022 sera distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Municipalité, comme prévu par la Loi.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-12-350

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée.
Il est 19 h 30.

Adoptée

Gino Moretti
Maire

Denis Lévesque
Secrétaire d'assemblée

Je, Gino Moretti, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.